

ANNEXE 5 : tarification des analyses de biologie médicale effectuées par le Laboratoire d'Histocompatibilité et d'Immunogénétique - tarification applicable au 1er janvier 2025

Référentiel BHN/PHN des CHU (version 5), RIHN, liste complémentaire, NABM

Code	Référentiel tarifaire	ENVELOPPE DE FINANCEMENT	Nouveau code	Libellé	Indications d'application	Chapitre	Cotation	Unité	Tarif (HT) en euros	Augmentation de tarif / v5
FAMILLE 1 : ANTICORPS										
G164	V5 de Montpellier	FAG		Recherche des Ac anti-lymphocytes par technique de lymphocytotoxicité (IgG+/- IgM)	dans le cadre de la greffe				108,00	
G251	Liste complémentaire	MERRI 03		Recherche des Ac anti-lymphocytes par technique de lymphocytotoxicité (IgG+/- IgM)	hors greffe				108,00	
G166	V5 de Montpellier	FAG		Dépistage d'anticorps anti-HLA de classe I et II par technique sensible (Elisa, Multiplex, micropuces)	pré-greffe				54,00	
G252	Liste complémentaire	MERRI 03		Dépistage des Ac anti-HLA de classe I et II par technique sensible (ELISA, Multiplex, micropuces)	postgreffe et prétransfusionnel				54,00	
G254	Référence RIHN	MERRI 03		Identification des Ac anti-MICA	-				74,25	
G031	V5 de Montpellier	FAG		Identification des Ac anti-HLA de classe I par technique sensible (ELISA, Multiplex, micropuces) sur cibles HLA combinées	prégreffe				148,50	
G032	V5 de Montpellier	FAG		Identification des Ac anti-HLA de classe II par technique sensible (ELISA, Multiplex, micropuces) sur cibles HLA combinées	prégreffe				148,50	
G255	Liste complémentaire	MERRI 03		Identification des Ac anti-HLA de classe I par technique sensible (ELISA, Multiplex, micropuces) sur cibles HLA combinées	postgreffe et prétransfusionnel				148,50	
G256	Liste complémentaire	MERRI 03		Identification des Ac anti-HLA de classe II par technique sensible (ELISA, Multiplex, micropuces) sur cibles HLA combinées	postgreffe				148,50	
G167	V5 de Montpellier	FAG		Identification des Ac anti-HLA de classe I par technique sensible (ELISA, Multiplex, micropuces) sur cibles HLA isolées	prégreffe				256,50	
G168	V5 de Montpellier	FAG		Identification des Ac anti-HLA de classe II par technique sensible (ELISA, Multiplex, micropuces) sur cibles HLA isolées	prégreffe				256,50	
G257	Liste complémentaire	MERRI 03		Identification des Ac anti-HLA de classe I par technique sensible (ELISA, Multiplex, micropuces) sur cibles HLA isolées	postgreffe et prétransfusionnel				324,00	x
G258	Liste complémentaire	MERRI 03		Identification des Ac anti-HLA de classe II par technique sensible (ELISA, Multiplex, micropuces) sur cibles HLA isolées	postgreffe				324,00	x
162	NABM	CNAM		anticorps anti-plaquettaires, test indirect : dépistage	y compris cross match sur plaquettes	5-3	100	B	25,00	
163	NABM	CNAM		anticorps anti-plaquettaires, test indirect : identification	-	5-3	300	B	75,00	
1478	NABM	CNAM		auto-anticorps anti-plaquettaires, test direct : dépistage	en cytométrie en flux, cependant test peu spécifique et moins sensible que le MAIPA, non recommandé par l'ISTH pour le dépistage des autoanticorps, contrairement au MAIPA	5-2	100	B	25,00	
1479	NABM	CNAM		auto-anticorps anti-plaquettaires, test direct ou indirect : identification par MAIPA par glycoprotéine étudiée	cotation limitée à 3 glycoprotéines	5-2	100	B	25,00	
164	NABM	CNAM		Anticorps anti-granulocytaires : dépistage	-	5-3	100	B	25,00	
165	NABM	CNAM		Anticorps anti-granulocytaires : identification	-	5-3	300	B	75,00	
G303	Référence RIHN	MERRI 03	x	Caractérisation de la cytotoxicité des Ac anti-HLA de classe I par technique sensible sur antigènes isolés (C1q, C3d, classes et sous-classes Ig ...)	-				351,00	
G304	Référence RIHN	MERRI 03	x	Caractérisation de la cytotoxicité des Ac anti-HLA de classe II par technique sensible sur antigènes isolés (C1q, C3d, classes et sous-classes Ig ...)	-				351,00	
FAMILLE 2 : CROSS MATCHES										
G169	V5 de Montpellier	FAG		Cross Match pré-greffe en LCT (par receveur) (jour)					1 215,00	
G030	V5 de Montpellier	FAG		Cross Match pré-greffe en LCT (par receveur) (garde)					2 025,00	
G170	V5 de Montpellier	FAG		Cross Match pré-greffe en LCT (non suivi de greffe)					81,00	
G171	V5 de Montpellier	FAG		Cross Match post greffe (par sérum)					81,00	
G172	V5 de Montpellier	FAG		Cross Match CMF ou sur billes (par sérum)					81,00	
G222	V5 de Montpellier	FAG		Auto-Cross-Match pré-greffe familiale en CMF ou sur billes (par sérum)					81,00	
G221	V5 de Montpellier	FAG		Cross-Match pré-greffe familiale en LCT					81,00	
FAMILLE 3 : TYPAGES										
1180	NABM	CNAM		Groupages tissulaires : phénotype HLA classe I	A utiliser pour tout examen typage HLA classe I et maladies auto-immunes	7-3	380	B	95,00	
1181	NABM	CNAM		Groupages tissulaires : phénotype HLA classe II	A utiliser pour tout examen typage HLA classe II et maladies maladies auto-immunes	7-3	700	B	175,00	
G300	Liste complémentaire	FAG ou MERRI 03	x	Typage en urgence d'un locus HLA de classe I ou de classe II en biologie moléculaire, résolution basse ou intermédiaire	Pour tout typage HLA urgent y compris donneur d'organe				270,00	x
G247	V5 de Montpellier	FAG		Typage HLA de classe I en LCT (dans le cadre de la greffe)					102,60	
G248	V5 de Montpellier	FAG		Typage HLA de classe II en LCT (dans le cadre de la greffe)					189,00	
G249	V5 de Montpellier	FAG		contrôle du typage HLA d'un prélèvement Multi-Organes "extérieur"					291,60	
G173	V5 de Montpellier	FAG		Typage HLA classe I et II en LCT pour receveur d'organes par détermination					291,60	
G174	Liste complémentaire et V5 de Montpellier : même code	MERRI 03 ou FAG si prégreffe		Typage d'un locus HLA de classe I ou de classe II en biologie moléculaire, résolution basse ou intermédiaire	A utiliser pour tout résultat attendu en 2 digits, quelque soit la technique, y compris en NGS				67,50	
G176	Liste complémentaire et V5 de Montpellier : même code	MERRI 03 ou FAG si prégreffe		Typage d'un locus HLA de classe I ou de classe II en biologie moléculaire, résolution haute	A utiliser pour un résultat 4 digits, quelque soit la technique, y compris le NGS				189,00	
G301	Liste complémentaire	MERRI 03	x	Recherche de la présence ou affirmation de l'absence d'un allèle HLA (liste restreinte des indications de prescription)	HLA et génétique autre que 1961.1180, 1181 (liste restreinte des indications de prescription)				47,25	
1691	NABM	CNAM		Recherche de l'allèle HLA B*57:01	A utiliser pour toute demande de dépistage de la présence de l'HLA*57:01 pour les patients en attente de traitement par Abacavir	14	200	B	50,00	
160	NABM	CNAM		Groupeage plaquettaire		5-3	200	B	50,00	
161	NABM	CNAM		Groupeage granulocytaire (NA, NB, NC, ND, NE)		5-3	200	B	50,00	
FAMILLE 4 : CHIMERISME										
G179	Référence RIHN	MERRI 03		Etude du chimérisme (sur sang total ou moelle)					135,00	
G180	Référence RIHN	MERRI 03		Etude du chimérisme (sur cellules triées du sang ou de la moelle)					189,00	
G225	Référence RIHN	MERRI 03		Définition des marqueurs informatifs pour le suivi du chimérisme post-greffe (chez donneur et receveur)					459,00	x
FAMILLE 5 : Cultures cellulaires										
Q014	V5 de Montpellier	FAG		Mise en lignée et entretien d'une lignée cellulaire					54,00	
FAMILLE 6 : Tests d'amplification génique d'hybridation moléculaire										
N193	V5 de Montpellier	BHN		Extraction des acides nucléiques (ADN, ARN), quelque soit la méthode utilisée	Le prix d'extraction d'ADN est compris dans le prix d'examen du typage ; ce code n'est à utiliser qu'en cas d'extraction isolée (exemple protocole d'étude)				35,10	
FAMILLE 7 : DIVERS										
G183	V5 de Montpellier	FAG		Préparation de cellules mononuclées en vu de congélation	échantillons en lien avec la greffe				13,50	
G184	V5 de Montpellier	FAG		Décongélation de cellules mononuclées	échantillons en lien avec la greffe				27,00	
G185	V5 de Montpellier	FAG		Conservation d'une aliquote dans l'azote liquide, par ampoule	échantillons en lien avec la greffe				8,10	
G186	V5 de Montpellier	FAG		Sérothèque ou plasmathèque ou DNathèque ou cellulothèque (conservation à - 20 °C)	échantillons en lien avec la greffe				1,35	
G187	V5 de Montpellier	FAG		Sérothèque ou plasmathèque ou DNathèque ou cellulothèque (conservation à - 80 °C)	échantillons en lien avec la greffe				4,05	
E018	Liste complémentaire	MERRI 03		Numération CD34 - une seule cotation. Examen comportant des anticorps anti-CD34 et anti-CD45, un colorant vital et des billes de comptage.					54,00	
G065	Liste complémentaire	MERRI 03		Marquage cellulaire quelqu'il soit en cytométrie en flux (par Ac) (cotation totale maximale limitée à 20 Ac, y compris CD3, CD4, CD8 et CD45 Ne pas comptabiliser les contrôles isotypiques et les Ac de fenêtrage inclus dans le code NABM 1122)					27,00	
1122	NABM	CNAM		Lymphocytes helpers/suppresseurs (CD4, CD8, CD3...)		5-1	76	B	19,50	